

# WEBINAIRE OALR

OPEN ACCESS LANGUEDOC-ROUSSILLON

VOUS PUBLIEZ EN OPEN ACCESS :  
VOS DROITS ET DEVOIRS DE CHERCHEUR

- ▶ LOI POUR UNE RÉPUBLIQUE NUMÉRIQUE
- ▶ SHERPA-ROMEO
- ▶ PLAN S
- ▶ MANDATS DE DÉPÔT

01  
OCTOBRE  
2019  
14H00

INSCRIPTION : [www.open-access.fr](http://www.open-access.fr)



COMUE LANGUEDOC-ROUSSILLON  
UNIVERSITÉS  
COMMUNAUTÉ D'UNIVERSITÉS ET ÉTABLISSEMENTS



Hugo Catherine  
Chargé de mission Archives Ouvertes  
Comue LR Universités  
Co-animateur du groupe OALR  
[hugo.catherine@lr-universites.fr](mailto:hugo.catherine@lr-universites.fr)



François Gibier  
Bibliothèque et Communication  
LMGC - Université de Montpellier  
Co-animateur du groupe OALR  
[francois.gibier@umontpellier.fr](mailto:francois.gibier@umontpellier.fr)

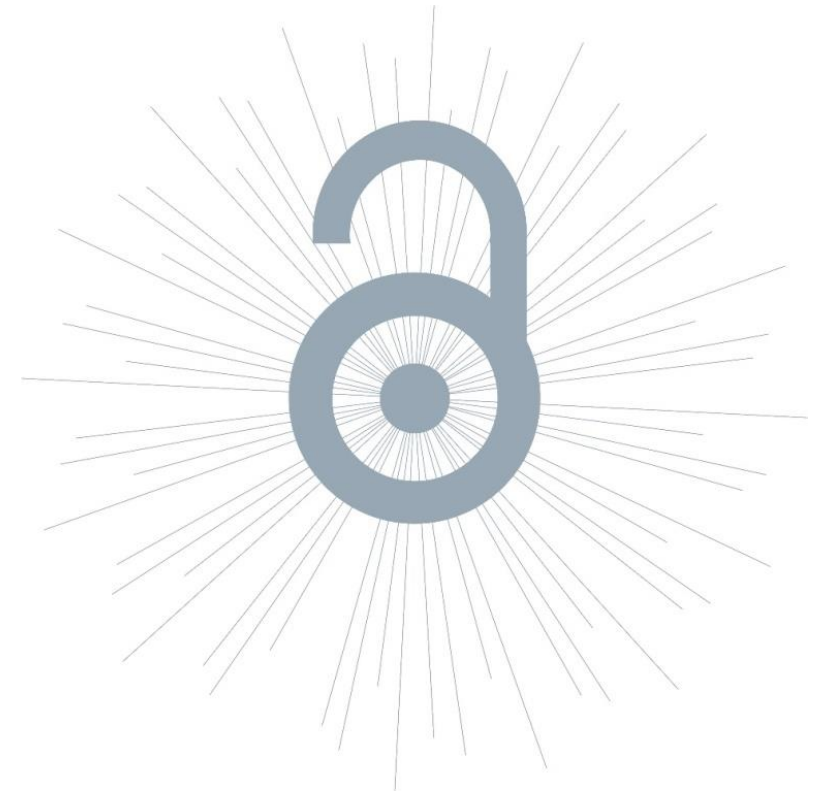


# Points techniques préalables

- Penser à :
  - Couper vos micros
  - Ouvrir un minimum d'applications (cf qualité de connexion)
  - Choisir, si possible, une connexion filaire
- Signalez votre présence par un bref message dans le chat (Nom Prénom)
- Posez vos questions via le chat
  - Le conférencier y répondra lors des plages de questions prévues durant le webinaire
  - Les réponses aux questions non traitées en direct seront accessibles sur le site OALR
- Enregistrement du webinaire
  - Vidéo et support accessibles sur le site OALR

# Plan

- **Intro à l'Open Access**
  - Pourquoi ?
  - Comment ?
    - Revues Open Access
    - Archives ouvertes
    - Réseaux sociaux ?
- **Incitations juridiques et contractuelles**
  - Loi pour une république numérique
  - Sherpa Romeo
- **Obligations institutionnelles et contractuelles**
  - Mandats institutionnels
  - Plan S



# Les finalités de l'Open Access

- Faciliter l'accès et la diffusion des connaissances
  - Communautés académiques
  - Acteurs économiques, associations, particuliers
- Favoriser les échanges entre pairs
- Optimiser les dépenses publiques
  - Efficience
  - Réutilisation



**Rendre les publications scientifiques accessibles librement et gratuitement pour les lecteurs**

# Définition de l'Open Access

Déclaration de Budapest (2002)

« *Mise à disposition gratuite de la littérature scientifique sur l'Internet public*

*..., sans barrière financière, légale ou technique autre que celles indissociables de l'accès et l'utilisation d'Internet*

*...garantir aux auteurs un contrôle sur l'intégrité de leurs travaux et le droit à être correctement reconnus et cités. »*

## **Voie verte (archive ouverte)**

Réservoir en ligne où les chercheurs peuvent déposer gratuitement leurs productions  
Accès gratuit aux documents

# Définition de l'Open Access

Déclaration de Budapest (2002)

« *Mise à disposition gratuite de la littérature scientifique sur l'Internet public*

*..., sans barrière financière, légale ou technique autre que celles indissociables de l'accès et l'utilisation d'Internet*

*...garantir aux auteurs un contrôle sur l'intégrité de leurs travaux et le droit à être correctement reconnus et cités. »*

## **Voie verte (archive ouverte)**

Réservoir en ligne où les chercheurs peuvent déposer gratuitement leurs productions  
Accès gratuit aux documents

## **Voie dorée (revue en libre accès)**

Revue scientifique à comité de lecture  
Accès gratuit aux articles publiés

# Voie dorée : différents modèles économiques

- Publier dans une revue OA n'est pas toujours payant
  - 73% des revues open access ne facturent aucun frais de publication aux auteurs (10000 sur 13700. chiffres DOAJ) !!!!!
- Différents modèles économiques existent :

## **Modèle auteur-payeur**

Facturation de frais de publication aux auteurs (APC), montants très variables

# Voie dorée : différents modèles économiques

- Publier dans une revue OA n'est pas toujours payant
  - 73% des revues open access ne facturent aucun frais de publication aux auteurs (10000 sur 13700. chiffres DOAJ) !!!!!!!
- Différents modèles économiques existent :

## **Modèle auteur-payeur**

Facturation de frais de publication aux auteurs (APC), montants très variables

## **Modèle hybride**

Accès à la revue via abonnement + facturation de frais de publication aux auteurs (APC), montants très variables



# Voie dorée : différents modèles économiques

- Publier dans une revue OA n'est pas toujours payant
  - 73% des revues open access ne facturent aucun frais de publication aux auteurs (10000 sur 13700. chiffres DOAJ) !!!!!!!
- Différents modèles économiques existent :

## **Modèle auteur-payeur**

Facturation de frais de publication aux auteurs (APC), montants très variables

## **Modèle hybride**

Accès à la revue via abonnement + facturation de frais de publication aux auteurs (APC), montants très variables

## **Modèle freemium**

Accès au format html gratuit mais des services à valeur ajoutée réservés aux abonnés (pdf, stats, etc)

# Voie dorée : différents modèles économiques

- Publier dans une revue OA n'est pas toujours payant
  - 73% des revues open access ne facturent aucun frais de publication aux auteurs (10000 sur 13700. chiffres DOAJ) !!!!!!!
- Différents modèles économiques existent :

## **Modèle auteur-payeur**

Facturation de frais de publication aux auteurs (APC), montants très variables

## **Modèle hybride**

Accès à la revue via abonnement + facturation de frais de publication aux auteurs (APC), montants très variables

## **Modèle freemium**

Accès au format html gratuit mais des services à valeur ajoutée réservés aux abonnés (pdf, stats, etc)

## **Modèle diamant**

Financement amont par une institution (société savante, université, bibliothèque, association, etc)

# Des précautions « gold OA avec APC »

- Question du montant des APC ?
  - Très variable : entre 100 et 9000 \$
  - Prix moyen :
    - 1558 euros pour un article publié dans une revue open access
    - 2505 euros pour un article dans une revue hybride

(données Open APC : <https://treemaps.intact-project.org/apcdata/openapc/#publisher/>)
- L'émergence des éditeurs prédateurs
  - Démarchage auprès des chercheurs
  - Objectif mercantile, peu ou pas de considération pour la qualité scientifique
  - Risques en termes de réputation

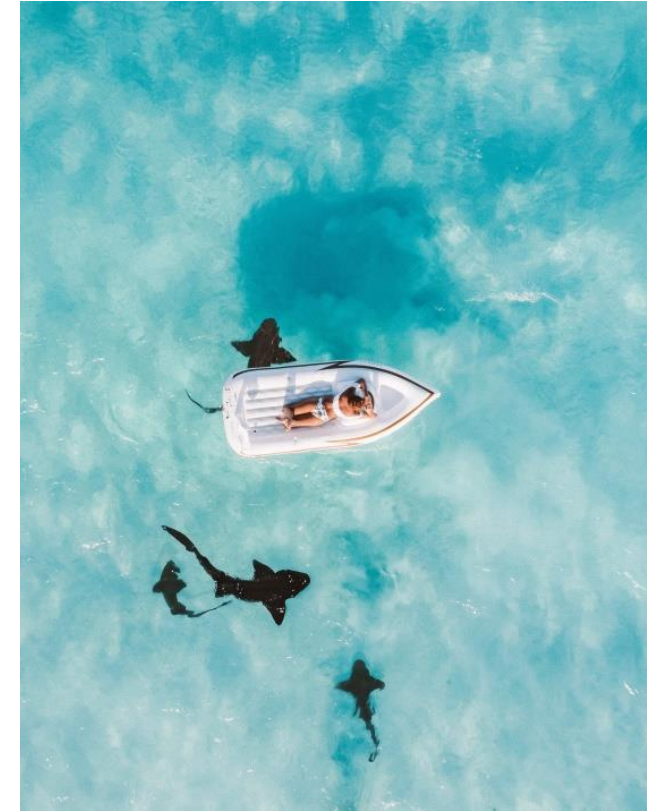


Photo by [Jared Rice](#) on [Unsplash](#)



**DOAJ** DIRECTORY OF  
OPEN ACCESS  
JOURNALS

# Les archives ouvertes



Photo by [Andea Ferrario](#) on [Unsplash](#)

- Site web où les documents sont librement accessibles
- Archivage pérenne et gratuité d'accès
- Productions scientifiques publiées ou non (articles, communications, rapports, thèses, preprints,...)

Archives nationales comme HAL (UM, UPVD, Unîmes, IMT-Alès,...)

Archives institutionnelles (base des publications de l'UPVM, Agritrop,...)

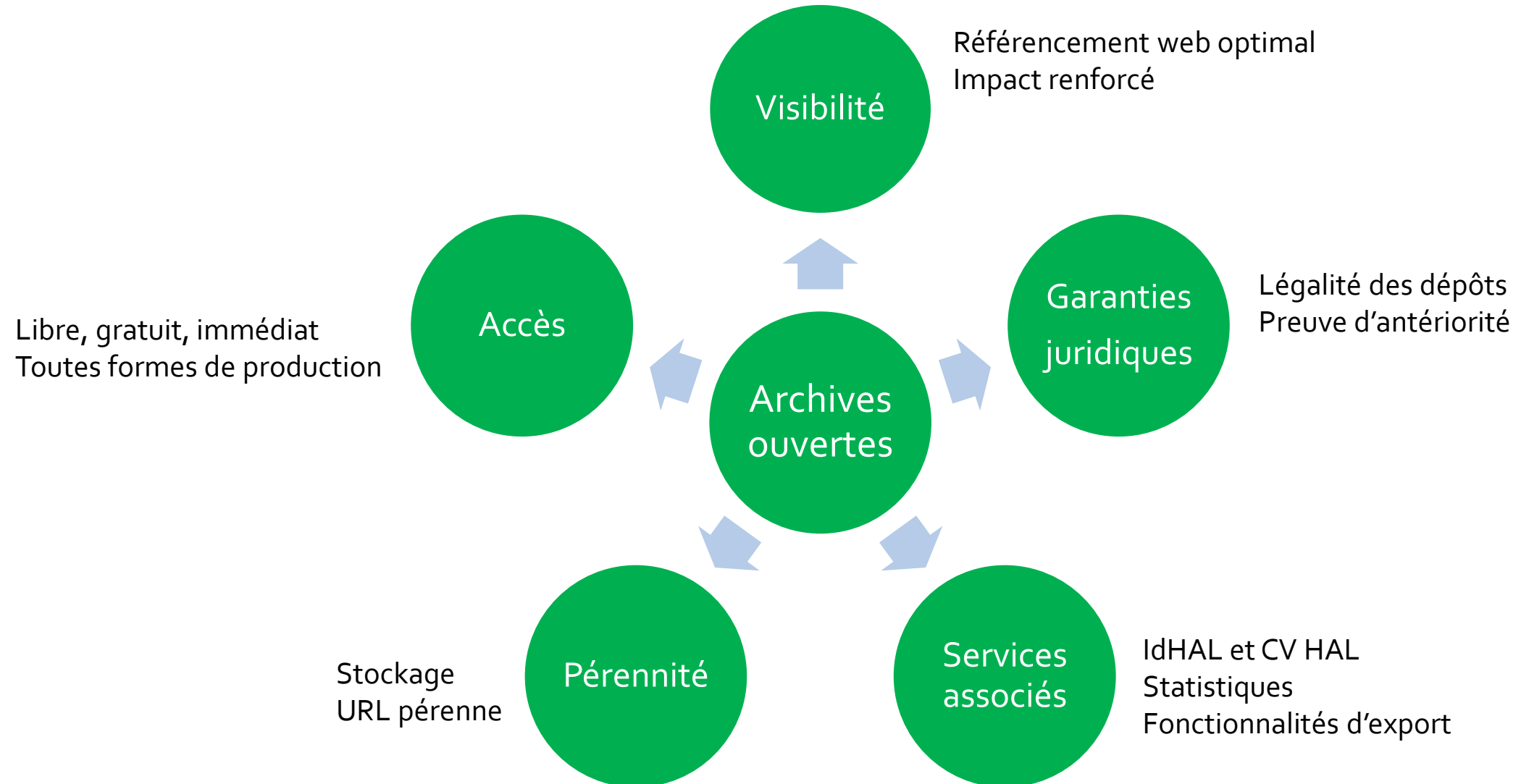
Archives thématiques (BioRxiv, Pubmed, RepeC,...)

**bioRxiv**  
THE PREPRINT SERVER FOR BIOLOGY

**PubMed**

*RePEc*

# Atouts des archives ouvertes



# Réseaux sociaux : Comme une illusion d'open access

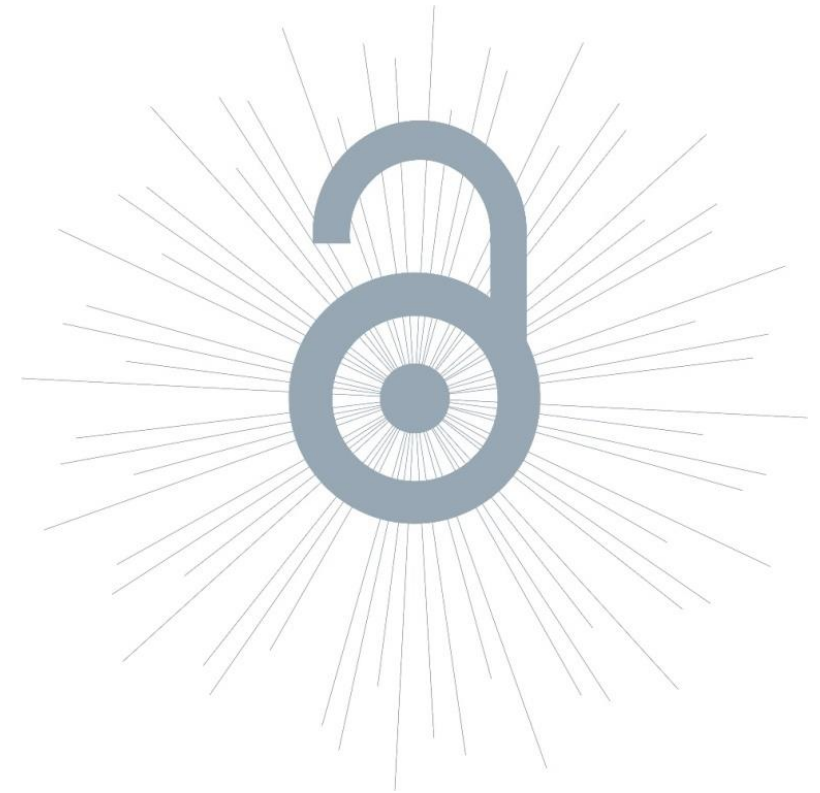
- Contreviennent au droit d'auteur
  - Hors cadre des dispositifs favorables à l'open access
  - Auteur responsable de la légalité des dépôts
- Evolution progressive des modèles économiques
  - freemium, accord Springer/Research Gate
- Cession des droits de réutilisation des données personnelles
- Pas de garantie de pérennité
  - contentieux Research Gate/Elsevier, MySpace,...



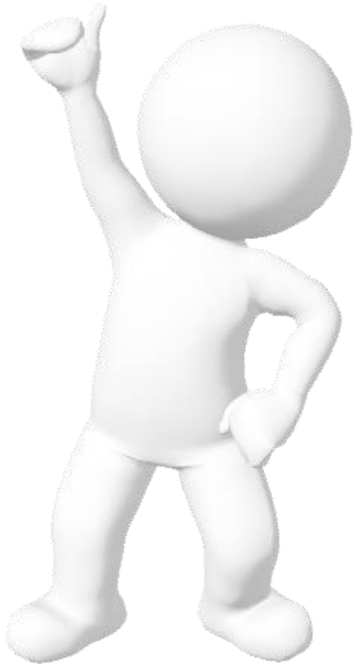
Photo by [Ricardo Frantz](#) on [Unsplash](#)

# Plan

- Intro à l'open access
  - Pourquoi ?
  - Comment ?
    - Revues Open Access
    - Archives ouvertes
    - Réseaux sociaux ?
- **Incitations juridiques et contractuelles**
  - Loi pour une république numérique
  - Sherpa Romeo
- Obligations institutionnelles et contractuelles
  - Mandats institutionnels
  - Plan S



# Institutionnalisation de l'open access



## Les lois ou obligations nationales dans le monde\*

USA 2005 (NIH)

Royaume-Uni 2005 (Wellcome Trust)

Espagne 2011 (AO)

Italie 2013 (AO)

Argentine 2013 (AO et obligation de dépôt)

Australie 2013

UE 2013 (commission européenne => H2020)

Allemagne 2014 (droit exploitation secondaire)

Inde 2014

Mexique 2014

Chine 2014 (incitation pas obligation)

Canada 2015

USA 2015 (toutes agences fédérales => AO)

France 2016 (LRN)





# Loi pour une République numérique (2016)

## Objectifs :

- Protéger les auteurs
- Favoriser la libre circulation des idées



**Moyen : Introduire un droit d'exploitation secondaire au bénéfice des auteurs**

L'article 30 permet aux auteurs de mettre à disposition gratuitement leurs écrits scientifiques dans un format ouvert

# Loi pour une République numérique (2016)

L'article 30 permet aux auteurs de mettre à disposition gratuitement leurs écrits scientifiques dans un format ouvert

## Quel type de documents ?

- **Articles**, recensions, communications, compte rendus, interventions, commentaires publiés dans **revues scientifiques** paraissant au moins 1 fois par an
- Revues françaises comme revues étrangères  
« Les dispositions du présent article sont d'ordre public et toute clause contraire à celles-ci est réputée non écrite. »
- Hors champ de la loi :  
Monographies, ouvrages collectifs, thèses, recueils de mélanges, actes de colloque

# Loi pour une République numérique (2016)

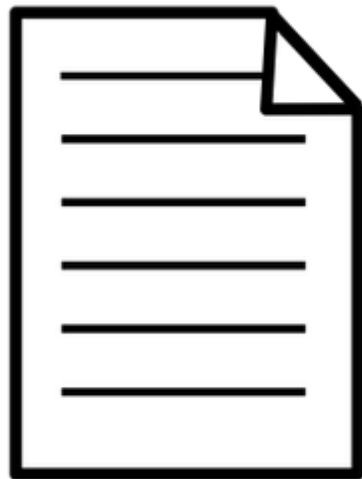
## Qui peut déposer ?

- Liberté accordée au chercheur
- Financement public d'au moins 50% (« écrit scientifique issu d'une activité de recherche financée au moins pour moitié par des dotations de l'Etat, des collectivités territoriales ou des établissements publics, par des subventions d'agences de financement nationales ou par des fonds de l'Union européenne ») :
- Chercheurs salariés dans un établissement français
  - Chercheurs français ou étrangers
  - Chercheurs bénéficiant d'un financement-projets (ANR, H2020, Labex,...)
- Chercheur doit recueillir l'accord des co-auteurs

# Loi pour une République numérique (2016)

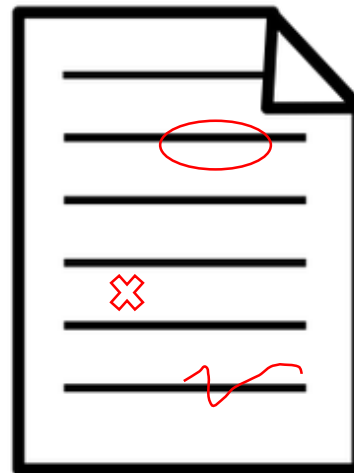
## Quelle version déposer ?

- PDF éditeur si l'article est librement accessible depuis le site de l'éditeur
- Postprint ou « manuscrit accepté pour publication » ou « Author Accepted Manuscript (AAM) » si l'article est accessible sous abonnement



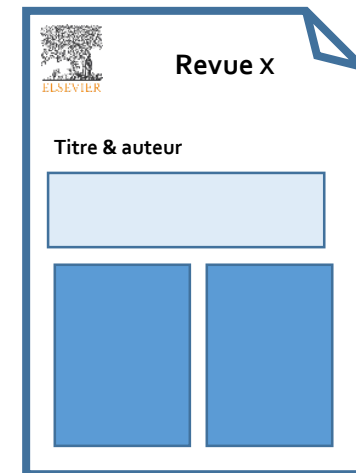
*Preprint*

*Relecture*



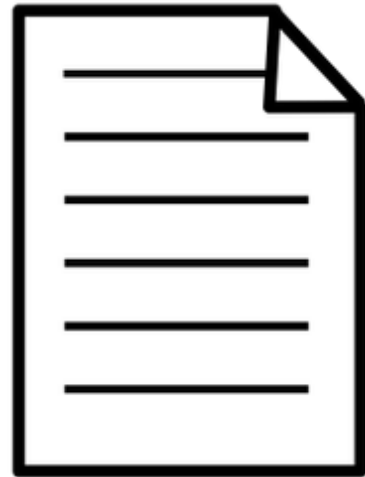
*Postprint*

*Mise en  
forme*



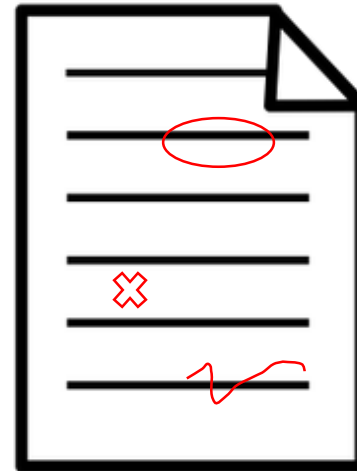
*PDF éditeur*

# Loi pour une République numérique (2016)



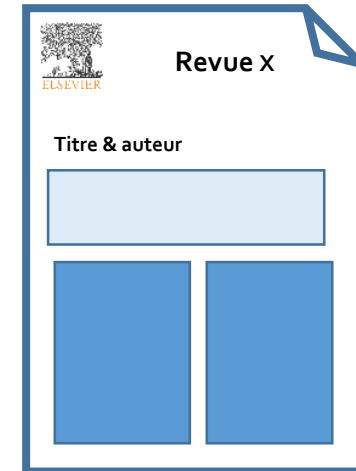
*Preprint*

*Relecture*



*Postprint*

*Mise en  
forme*



*PDF éditeur*



<https://openaccessbutton.org/direct2aam>

# Loi pour une République numérique (2016)

## Quand déposer son article ?

Durée d'embargo liée à la discipline :

- Sciences Techniques et Médecine = 6 mois
- Sciences Humaines et Sociales = 12 mois



Photo by [Gaelle Marcel](#) on [Unsplash](#)

L'embargo s'applique à partir de la date de la 1<sup>ère</sup> publication

**Le CNRS préconise la rétroactivité de la loi !**

# Loi pour une République numérique (2016)

## Où déposer ses travaux ?

« mettre à disposition gratuitement dans un format ouvert par voie numérique ses écrits »

- Archives ouvertes : HAL, archives ouvertes institutionnelles, arXiv,...
- Site de laboratoire
- Site personnel

Possible de faire un double ou un triple dépôt

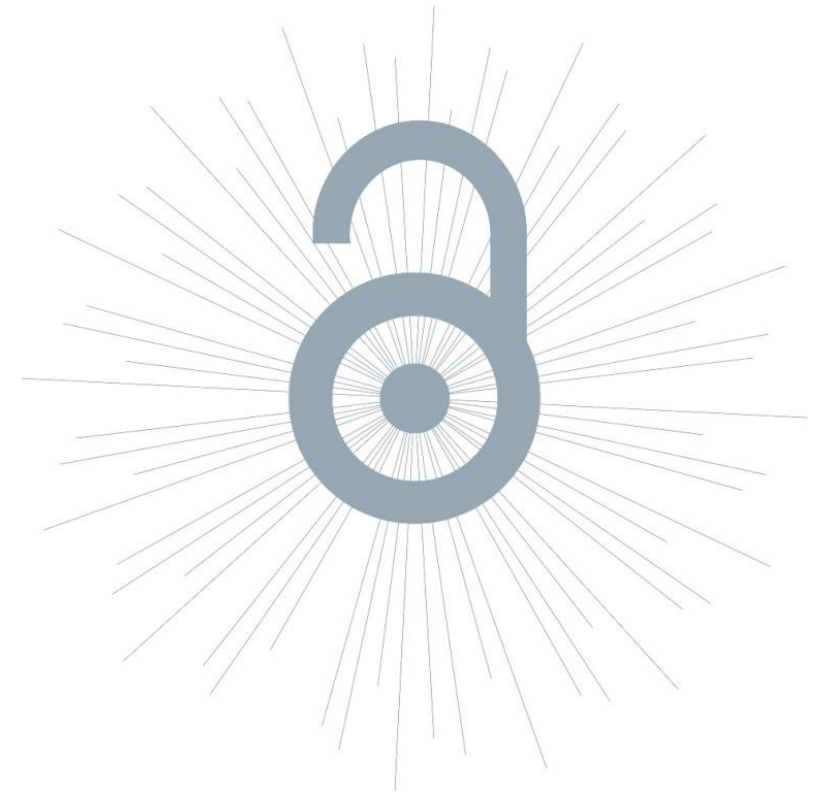
« ...ne peut faire l'objet d'une exploitation dans le cadre d'une activité à caractère commerciale »



Réseaux sociaux de recherche, republication dans une autre revue

# Plan

- Intro à l'open access
  - Pourquoi ?
  - Comment ?
    - Revues Open Access
    - Archives ouvertes
    - Réseaux sociaux ?
- **Incitations juridiques et contractuelles**
  - Loi pour une république numérique
  - **Sherpa Romeo**
- Obligations institutionnelles et contractuelles
  - Mandats institutionnels
  - Plan S





# Le réflexe Sherpa-Romeo



## Publisher copyright policies & self-archiving

English |

### Search

Journal titles or ISSNs  Publisher names

Exact title  starts with  contains  ISSN

[Advanced Search](#)

Use this site to find a summary of permissions that are normally given as part of each publisher's copyright transfer agreement.

### Special RoMEO Pages

- [RoMEO Statistics](#)
- [Application Programmers' Interface \(API\)](#)
- [Publisher Categories in RoMEO](#)
- [Definitions and Terms](#)

### Additions and Updates

- [Ediciones de la Universidad de Valladolid](#) - Ediciones de la Universidad de Valladolid - (
- [Springer \(part of Springer Nature\)](#) - Springer (part of Springer Nature) - 26-Sep-2018
- [Nature Research \(part of Springer Nature\)](#) - Nature Research (part of Springer Nature)

### Other SHERPA Services

- [SHERPA/FACT](#) - Funders & Authors Compliance Tool
- [SHERPA/JULIET](#) - Research funders' open access policies

*Site répertoriant les politiques des éditeurs (anglophones principalement) en matière de dépôt des publications dans les archives ouvertes. Depuis la loi République Numérique, Sherpa Romeo est utile pour savoir si vous pouvez déposer le pdf éditeur de votre article ou le postprint sans embargo.*

# Héloïse : l'équivalent francophone

Politiques des éditeurs en matière de dépôts d'articles


Accueil

Auteurs

Editeurs

API

## Navigation

→ **Accueil**

→ Auteurs

Rechercher une revue  
Rechercher un éditeur

→ Editeurs

Définir une politique

→ OAI

Présentation

## Bienvenue chez Héloïse

Héloïse est un service d'information sur les politiques des éditeurs en matière de dépôt des articles. Il concerne uniquement les dépôts sur les sites des scientifiques eux-mêmes et des institutions scientifiques.

**Attention: Le site web d'Héloïse n'est plus développé : les données sont consultables mais il n'est plus possible d'ajouter de nouvelles entrées.**

## Dernières revues ajoutées

16 mars 2019

[Transposition. Musique et sciences sociales](#)

7 mars 2019

[Les Champs de mars](#)

30 janv. 2019

[ELAD-SILDA : Études de Linguistique et d'Analyse des Discours – Studies in Linguistics and Discourse Analysis](#)

## Advanced Search - Publisher copyright policies & self-archiving

### Search again?

**Journals:**

**Journal title**

Exact title  starts with  contains

**ISSN**

**Publishers:**

**Publisher's name**

**RoMEO ID**

**RoMEO colour**

**RoMEO update date**

**Country**

**Display Options**

Show open access mandate compliance in results for:

[Simple Search](#)

RoMEO Colour	Archiving policy
<a href="#">Green</a>	Can archive pre-print <i>and</i> post-print or publisher's version/PDF
<a href="#">Blue</a>	Can archive post-print (ie final draft post-refereeing) or publisher's version/PDF
<a href="#">Yellow</a>	Can archive pre-print (ie pre-refereeing)
<a href="#">White</a>	Archiving not formally supported
<a href="#">More on colours and restrictions</a>	
or	<a href="#">View all publishers</a>

*Use this site to find a summary of permissions that are normally given as part of each publisher's copyright transfer agreement.*

The RoMEO Journals database is supplemented with information kindly provided by:

- the [Zetoc](#) service, funded by Jisc with data provided by the British Library,
- the [Directory of Open Access Journals](#) (DOAJ) managed by Infrastructure Services for Open Access,
- the *Entrez* journal list hosted by the NCBI.

## Advanced Search - Publisher copyright policies & self-archiving

One journal found when searched for:

Journal:	<a href="#">FASEB Journal</a> (ISSN: 0892-6638, ESSN: 1530-6860)
RoMEO:	This is a <u>RoMEO yellow</u> journal
Paid OA:	A paid open access option is <b>available</b> for this journal.
Author's Pre-print:	✓ author <b>can</b> archive pre-print (ie pre-refereeing)
Author's Post-print:	✗ author <b>cannot</b> archive post-print (ie final draft post-refereeing)
Publisher's Version/PDF:	✗ author <b>cannot</b> archive publisher's version/PDF
General Conditions:	<ul style="list-style-type: none"><li>• On institutional repository</li><li>• Non-commercial use</li><li>• NIH funded authors may post articles to PubMed Central for release 12 months after publication</li><li>• Publisher's version/PDF cannot be used</li><li>• Must link to publisher version</li></ul>
Mandated OA:	Compliance data is available for <a href="#">5 funders</a>
Paid Open Access:	<a href="#">Open Access Option</a>
Copyright:	<a href="#">Policy</a>
Updated:	04-Dec-2014 - <a href="#">Suggest an update for this record</a>
Link to this page:	<a href="http://sherpa.ac.uk/romeo/issn/0892-6638/">http://sherpa.ac.uk/romeo/issn/0892-6638/</a>
Published by:	<a href="#">Federation of American Society of Experimental Biology (FASEB)</a> - <i>Yellow Policies in RoMEO</i>

## Advanced Search - Publisher copyright policies & self-archiving

One journal found when searched for:

Journal:	<a href="#">Journal of Political Philosophy</a> (ISSN: 0963-8016, ESSN: 1467-9760)
RoMEO:	This is a <a href="#">RoMEO_yellow</a> journal
Paid OA:	A paid open access option is <b>available</b> for this journal.
Author's Pre-print:	✓ author <b>can</b> archive pre-print (ie pre-refereeing)
Author's Post-print:	✖ <b>subject to Restrictions below</b> , author <b>can</b> archive post-print (ie final draft post-refereeing)
Restrictions:	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 years embargo</li> </ul>
Publisher's Version/PDF:	✖ author <b>cannot</b> archive publisher's version/PDF
General Conditions:	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Some journals have separate policies, please check with each journal directly</li> <li>• On author's personal website, institutional repositories, arXiv, AgEcon, PhilPapers, PubMed Central, RePEc or Social Science Research Network</li> <li>• Author's pre-print may not be updated with Publisher's Version/PDF</li> <li>• Author's pre-print must acknowledge acceptance for publication</li> <li>• Non-Commercial</li> <li>• Publisher's version/PDF cannot be used</li> <li>• Publisher source must be acknowledged with citation</li> <li>• Must link to publisher version with set statement (see policy)</li> <li>• If OnlineOpen is available, AHRC and ESRC authors, may self-archive after 24 months</li> </ul>
Mandated OA:	Compliance data is available for <a href="#">18 funders</a>
Paid Open Access:	<a href="#">OnlineOpen</a>
Notes:	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Publisher last contacted on 07/08/2014</li> </ul>
Copyright:	<a href="#">Self-archiving</a> - <a href="#">Authors Compliance Tool</a> - <a href="#">Funder Policies</a>
Updated:	24-Nov-2017 - <a href="#">Suggest an update for this record</a>
Link to this page:	<a href="http://sherpa.ac.uk/romeo/issn/0963-8016/">http://sherpa.ac.uk/romeo/issn/0963-8016/</a>
Published by:	<a href="#">Wiley: 24 months</a> <a href="#">[Commercial Publisher]</a> - <a href="#">Yellow Policies in RoMEO</a>

## Search - Publisher copyright policies & self-archiving

English | E

One journal found when searched for: **cahiers elisabethains**

<b>Journal:</b>	<a href="#">Cahiers Élisabéthains: A Biannual Journal of English Renaissance Studies</a> (ISSN: 0184-7678, ESSN: 2054-4715)	
<b>RoMEO:</b>	This is a <u>RoMEO green</u> journal	
<b>Paid OA:</b>	A paid open access option is <b>available</b> for this journal.	
<b>Author's Pre-print:</b>	✓	author <b>can</b> archive pre-print (ie pre-refereeing)
<b>Author's Post-print:</b>	✓	author <b>can</b> archive post-print (ie final draft post-refereeing)
<b>Publisher's Version/PDF:</b>	✗	author <b>cannot</b> archive publisher's version/PDF
<b>General Conditions:</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Authors retain copyright</li> <li>• Pre-print on any website</li> <li>• <b>Author's post-print on author's personal website, departmental website, institutional website or institutional repository</b></li> <li>• On other repositories including PubMed Central after 12 months embargo</li> <li>• Publisher copyright and source must be acknowledged</li> <li>• Publisher's version/PDF cannot be used</li> <li>• Post-print version with changes from referees comments can be used</li> <li>• "as published" final version with layout and copy-editing changes cannot be archived but can be used on secure institutional intranet</li> <li>• Must link to publisher version with DOI</li> </ul>	
<b>Mandated OA:</b>	<i>(Awaiting information)</i>	
<b>Paid Open Access:</b>	<a href="#">SAGE Choice</a>	

Pas de mention d'embargo  
Dépôt du postprint possible dès publication

## Search - Publisher copyright policies & self-archiving

One journal found when searched for:

<b>Journal:</b>	<a href="#">Agronomy for Sustainable Development</a> (ISSN: 1774-0746, ESSN: 1773-0155) [ <i>Formerly Agronomie</i> ]
<b>RoMEO:</b>	This is a <a href="#">RoMEO green</a> journal
<b>Paid OA:</b>	A paid open access option is <b>available</b> for this journal.
<b>Author's Pre-print:</b>	✓ author <b>can</b> archive pre-print (ie pre-refereeing)
<b>Author's Post-print:</b>	✓ author <b>can</b> archive post-print (ie final draft post-refereeing)
<b>Publisher's Version/PDF:</b>	✓ author <b>can</b> archive publisher's version/PDF
<b>General Conditions:</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• On author's personal website or institutional website or OAI compliant website</li> <li>• Some journals require an embargo for deposit in funder's designated repositories (see journal)</li> <li>• Publisher's version/PDF may be used (see journal)</li> <li>• Must link to publisher version</li> <li>• Publisher copyright and source must be acknowledged</li> <li>• Non-commercial</li> </ul>
<b>Mandated OA:</b>	Compliance data is available for <a href="#">4 funders</a>
<b>Paid Open Access:</b>	<a href="#">Charges and discounts for hybrid Open Ac</a>
<b>Copyright:</b>	<a href="#">Example Policy</a> - <a href="#">Preprint servers / ArXiv</a> - <a href="#">Example Copyright Policy</a>
<b>Updated:</b>	03-Oct-2018 - <a href="#">Suggest an update for this record</a>
<b>Link to this page:</b>	<a href="http://sherpa.mimas.ac.uk/romeo/issn/1774-0746/">http://sherpa.mimas.ac.uk/romeo/issn/1774-0746/</a>
<b>Published by:</b>	<a href="#">EDP Sciences</a> [ <i>Former Publisher</i> ] - <a href="#">Green Policies in RoMEO</a>

## Search - Publisher copyright policies & self-archiving

One journal found when searched for:

<b>Journal:</b>	<a href="#">Agronomy for Sustainable Development</a> (ISSN: 1774-0746, ESSN: 1773-0155) [Formerly <i>Agronomie</i> ]
<b>RoMEO:</b>	This is a <u>RoMEO green</u> journal
<b>Paid OA:</b>	A paid open access option is <b>available</b> for this journal.
<b>Author's Pre-print:</b>	✓ author <b>can</b> archive pre-print (ie pre-refereeing)
<b>Author's Post-print:</b>	✓ author <b>can</b> archive post-print (ie final draft post-refereeing)
<b>Publisher's Version/PDF:</b>	✓ author <b>can</b> archive publisher's version/PDF
<b>General Conditions:</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• On author's personal website or institutional website or OAI compliant website</li> <li>• Some journals require an embargo for deposit in funder's designated repositories (see journal)</li> <li>• Publisher's version/PDF may be used (see journal)</li> <li>• Must link to publisher version</li> <li>• Publisher copyright and source must be acknowledged</li> <li>• <b>Non-commercial</b></li> </ul>
<b>Mandated OA:</b>	Compliance data is available for <a href="#">4 funders</a>
<b>Paid Open Access:</b>	<a href="#">Charges and discounts for hybrid Open Access</a>
<b>Copyright:</b>	<a href="#">Example Policy - Preprint servers / ArXiv</a> - <a href="#">Example Copyright Policy</a>
<b>Updated:</b>	03-Oct-2018 - <a href="#">Suggest an update for this record</a>
<b>Link to this page:</b>	<a href="http://sherpa.mimas.ac.uk/romeo/issn/1774-0746/">http://sherpa.mimas.ac.uk/romeo/issn/1774-0746/</a>
<b>Published by:</b>	<a href="#">EDP Sciences</a> [Former Publisher] - <a href="#">Green Policies in RoMEO</a>



**List of green publishers - A**
[English](#) | [Español](#) | [Magyar](#)

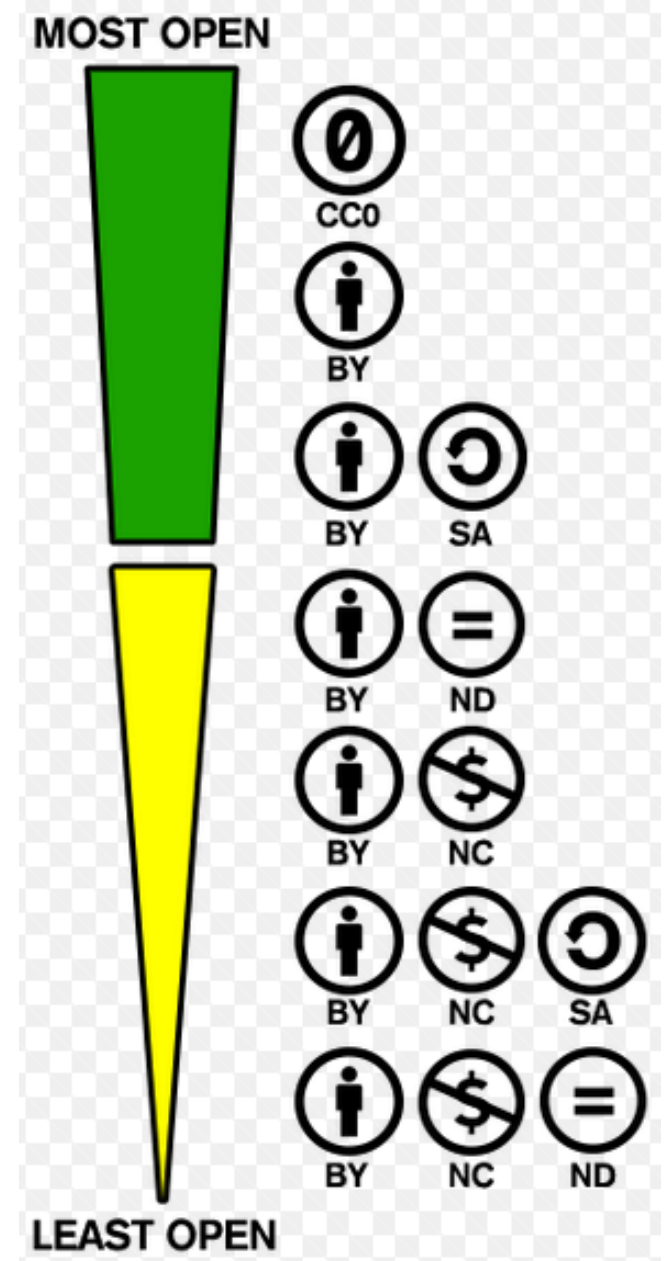
 RoMEO Colour:  
[A](#) - [B](#) - [C](#) - [D](#) - [E](#) - [F](#) - [G](#) - [H](#) - [I](#) - [J](#) - [K](#) - [L](#) - [M](#) - [N](#) - [O](#) - [P](#) - [Q](#) - [R](#) - [S](#) - [T](#) - [U](#) - [V](#) - [W](#) - [X](#) - [Y](#) - [Z](#) - [All](#)
*Important: Check the full record for your publisher, because archiving may be subject to restrictions or conditions.*

Publisher (linked to the full RoMEO details)	RoMEO Colour	Default Policies	Journal List
<a href="#">Aalborg Universitetsforlag</a>	Green	<a href="#">Default Policies</a>	<a href="#">Journal list</a>
- <a href="#">IJSEPM</a>	Blue	<a href="#">Special Policy</a>	<a href="#">Journal list</a>
- <a href="#">Musikterapi i psykiatrien</a>	Green	<a href="#">Special Policy</a>	<a href="#">Journal list</a>
<a href="#">Aarhus Universitet, Institut For Kultur og Samfund, Afdeling for Religionsvidenskab</a>	Green	<a href="#">Default Policies</a>	<a href="#">Journal list</a>
<a href="#">Academia de Stiinte a Moldovei, Institutul de Chimie (Academy of Sciences of Moldova, Institute of Chemistry)</a>	Green	<a href="#">Default Policies</a>	<a href="#">Journal list</a>
<a href="#">Academic Conferences and Publishing International (ACPI)</a>	Green	<a href="#">Default Policies</a>	<a href="#">Journal list</a>
<a href="#">Academic Journals</a>	Green	<a href="#">Default Policies</a>	<a href="#">Journal list</a>
<a href="#">Academic Publishing House Researcher (Научный издательский дом Исследов)</a>	Green	<a href="#">Default Policies</a>	<a href="#">Journal list</a>
<a href="#">Academician V.I.Shumakov National Medical Research Center of Transplantology and Artificial Organs</a>	Green	<a href="#">Default Policies</a>	<a href="#">Journal list</a>
<a href="#">Academy of Management</a>	Green	<a href="#">Default Policies</a>	<a href="#">Journal list</a>
<a href="#">Academy of Sciences of Higher Education of Ukraine, Section of Power Industry and Resources Conservation</a>	Green	<a href="#">Default Policies</a>	<a href="#">Journal list</a>
<a href="#">Accademia Peloritana dei Pericolanti</a>	Green	<a href="#">Default Policies</a>	<a href="#">Journal list</a>
<a href="#">Accademia University Press</a>	Green	<a href="#">Default Policies</a>	<a href="#">Journal list</a>
<a href="#">ACCENTS</a>	Green	<a href="#">Default Policies</a>	<a href="#">Journal list</a>
<a href="#">Actuarial Profession, The</a>	Green	<a href="#">Default Policies</a>	<a href="#">Journal list</a>
<a href="#">Addleton Academic Publishers</a>	Green	<a href="#">Default Policies</a>	<a href="#">Journal list</a>
<a href="#">Adis</a>	Green	<a href="#">Default Policies</a>	<a href="#">Journal list</a>
<a href="#">Aedificatio Publishers</a>	Green	<a href="#">Default Policies</a>	<a href="#">Journal list</a>
<a href="#">African Minds</a>	Green	<a href="#">Default Policies</a>	<a href="#">Journal list</a>
<a href="#">Agrárgazdasági Kutató Intézet</a>	Green	<a href="#">Default Policies</a>	<a href="#">Journal list</a>
<a href="#">AgroParisTech, ENGREF</a>	Green	<a href="#">Default Policies</a>	<a href="#">Journal list</a>
<a href="#">AIMS Press</a>	Green	<a href="#">Default Policies</a>	<a href="#">Journal list</a>
<a href="#">AIP Publishing</a>	Green	<a href="#">Default Policies</a>	<a href="#">Journal list</a>
- <a href="#">Open Access Journals</a>	Green	<a href="#">Special Policy</a>	<a href="#">Journal list</a>
<a href="#">AK Peters</a>	Green	<a href="#">Default Policies</a>	<a href="#">Journal list</a>

# Licences des articles Open access

## Généralisation des licences Creative Commons

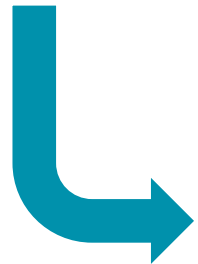
- Licence d'utilisation attribuées par le titulaire des droits d'une œuvre
- 7 modèles de licences fondées sur le droit d'auteur
- Autorise la réutilisation des œuvres (copie, redistribution, modification,...)
- Elife, Frontiers, Biomed Central, PLOS ONE,... = CC-BY



# Articuler publication OA et dépôt AO

Intérêts du dépôt dans l'archive ouverte de votre établissement :

- augmenter la visibilité des productions concernées
- garantir la pérennité de conservation et d'accès de celles-ci
- dupliquer l'hébergement des données sur des serveurs français
- alimenter un ou des indicateurs d'activité/d'appartenance



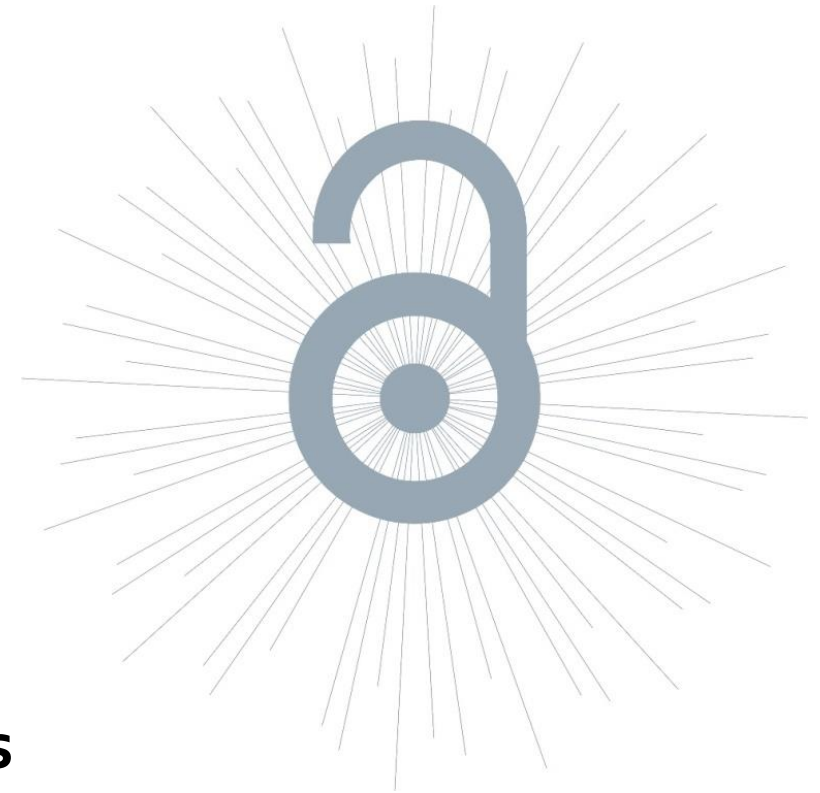
***Adopter le réflexe suivant :***

***j'ai publié dans une revue OpenAccess,  
mon article est sous licence Creative Commons,  
je le dépose dans une archive ouverte !***

**Des questions ??**

# Plan

- Intro à l'open access
  - Pourquoi ?
  - Comment ?
    - Revues Open Access
    - Archives ouvertes
    - Réseaux sociaux ?
- Incitations juridiques et contractuelles
  - Loi pour une république numérique
  - Sherpa Romeo
- **Obligations institutionnelles et contractuelles**
  - Mandats institutionnels
  - Plan S



# Mandats open access

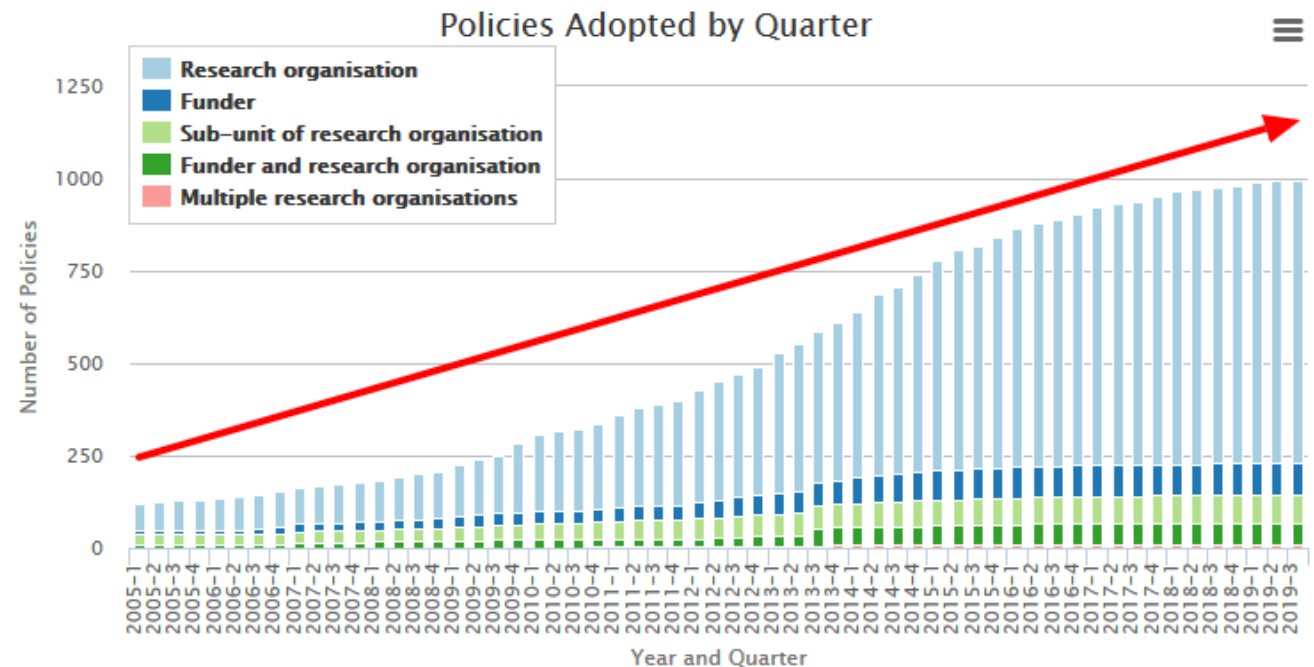
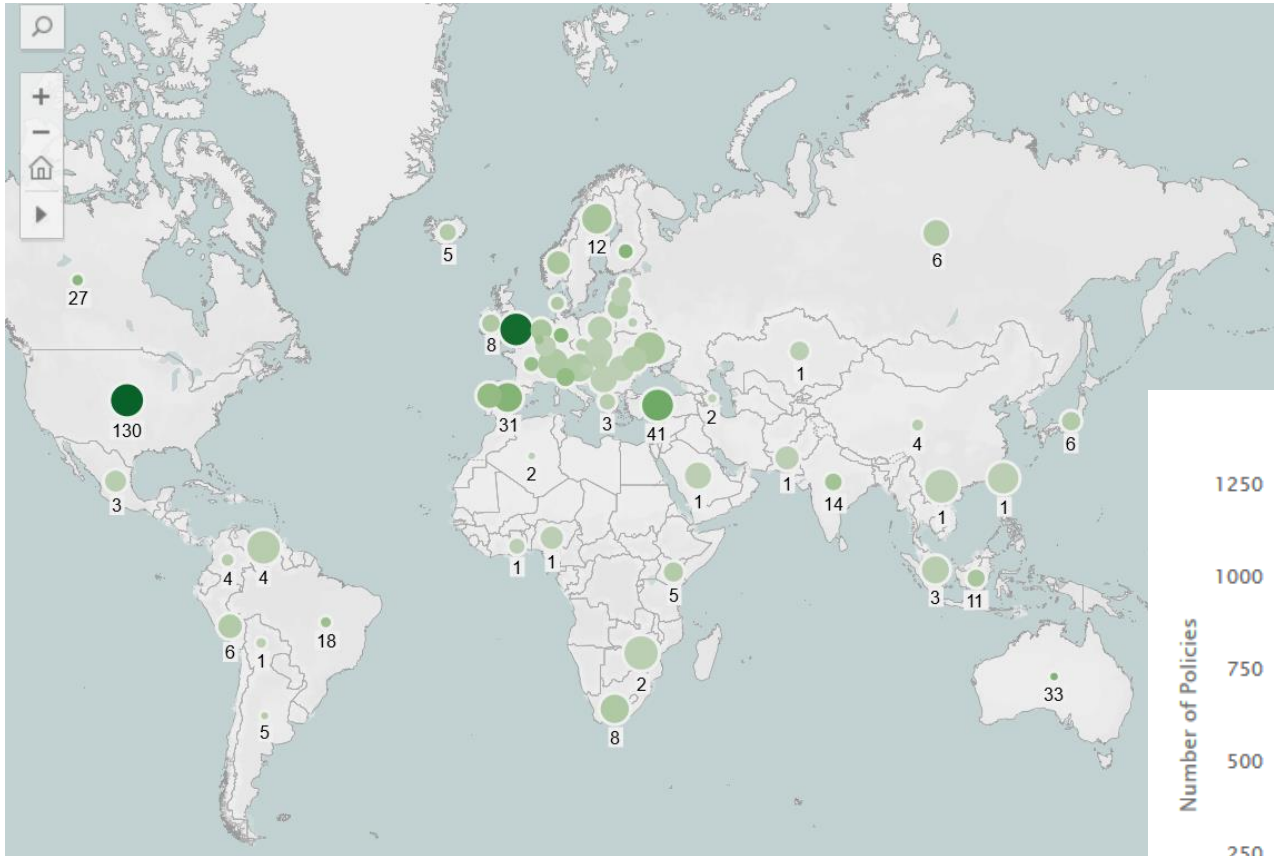
Ensemble des dispositions politiques prises par une institution (université, organisme de recherche, agence de financement) ou les pouvoirs publics demandant aux auteurs de documents scientifiques (articles, mémoires, rapports, communications, etc.) de déposer leurs productions dans des archives ouvertes ou de les publier dans des revues en [libre accès](#). Embargo possible

Définition de l'INIST

# Mandats de dépôt dans le monde

ROARMAP

Afrique : 33  
Amérique : 226  
Asie : 75  
Europe : 622  
Océanie : 40



# L'exemple de Liège



Université libre de Liège :  
Obligation de dépôt depuis 2011



Mai 2018 : décret Open Access adopté par le Parlement de la fédération Wallonie-Bruxelles

- tous les articles scientifiques subventionnés par des fonds publics devront être déposés dans une archive institutionnelle.
- les institutions devront également utiliser exclusivement les listes de publications provenant de ces répertoires pour l'évaluation des chercheurs.



# Exemples français

- INRIA : obligation depuis 2005

The logo for INRIA, featuring the word "Inria" in a red, cursive script font.

- CIRAD : obligation depuis 2009

- Université d'Angers : obligation depuis 2014



- Université d'Aix-Marseille : bonus open access depuis 2017



- Université de Paul Valéry-Montpellier : incitation croissante



- Université de Montpellier : incitation croissante

# Dynamique nationale



## Plan National Science Ouverte (2018)

### 1. Généraliser l'accès ouvert aux publications

- Obligation de publication en OA des articles et livres issus de projets financés sur fonds publics
- Reconnaissance institutionnelle des pratiques de science ouverte

### 2. Structurer et ouvrir (si possible) les données de la recherche

- Obligation d'ouverture des données issues de projets financés sur fonds publics
- Généraliser la rédaction de plan de gestion de données (ANR 2019)

### 3. Favoriser le développement des pratiques de science ouverte

- Généraliser la culture et les compétences « Science Ouverte » (labellisation écoles doctorales)

# Plan S (09/2018) de cOAlition S



Initiative de la Commission Européenne

## cOAlition S :

- Agences de financement nationales (Agence Nationale de la Recherche, UK Research and Innovation,...)
- Bailleurs de fonds européens (CE, European Research Council)
- Bailleurs de fonds privés (B&M Gates,...)
- Institution et programme internationaux (Organisation mondiale de la santé, Tropical Disease Research)

« Le Plan S exige qu' **à partir de 2021**, les publications scientifiques résultant de recherches financées par des subventions publiques soient publiées dans des revues ou des plateformes en libre accès. »

# Pourquoi cette obligation ?

**“No science should be locked behind paywalls!”**

- Diffusion des idées scientifiques
  - Enjeu scientifique : principe cumulatif
  - Enjeu politique : articulation Science et société
  - Enjeux économiques :
    - efficacité des dépenses publiques
    - leviers de croissance



Photo by [Filip Kominik](#) on [Unsplash](#)

Mettre fin au « modèle économique archaïque de l'abonnement »  
Accélérer le processus de transition

# Principes du plan S

- Open Access immédiat
- Production scientifique librement accessible depuis :
  - une revue Open Access
  - une revue hybride
    - si engagée dans des accords transformants (2024)
  - une archive ouverte : version éditeur, postprint (MAA)
- Tout type de publication
  - articles, communications, ouvrages, chapitres d'ouvrage,...
  - obligation différée pour les ouvrages ou chapitres d'ouvrage

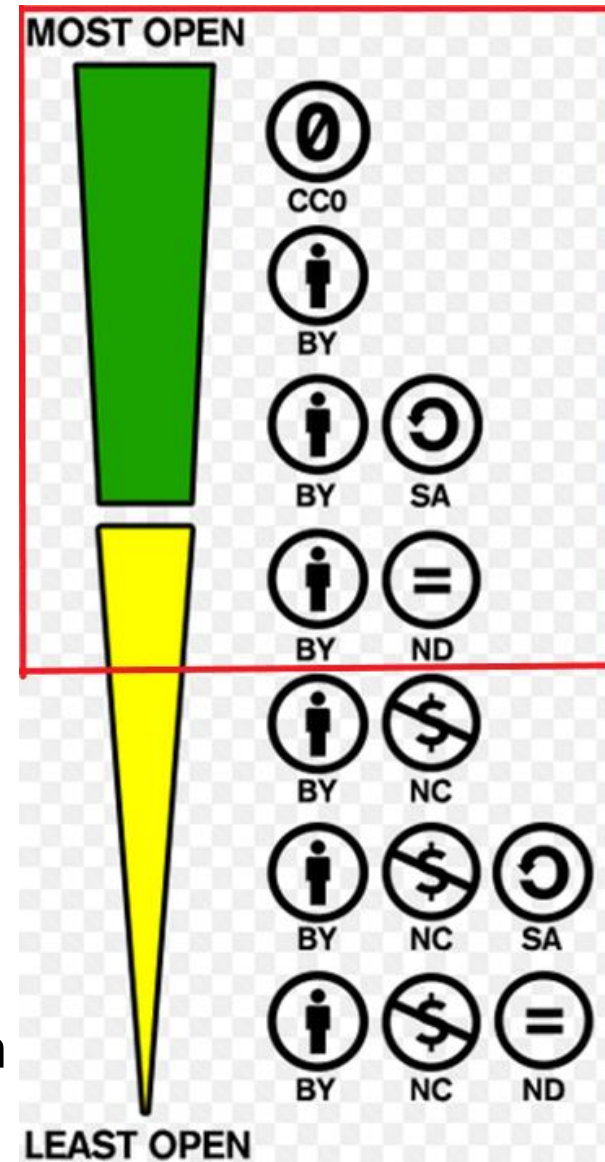
# Droit d'auteur et licences d'usage

## Conservation des droits d'auteur

- Modèle de licence de publication (en cours)
- Principe à consigner dans l'accord de financement
- Principe non soumis au paiement de frais supplémentaires

## Licences acceptées

- CCo : renoncement au droit d'auteur
- CC-BY : attribution
- CC-BY-SA : attribution/partage dans les mêmes conditions
- CC-BY-ND (sur demande justifiée) : attribution/pas de modification



# Recommandations du plan S

## Pour les auteurs

- Eviter de publier dans des revues hybrides
- Frais de publication doivent être acquittés par les établissements (pas par les chercheurs)

# Recommandations du plan S

## Pour les auteurs

- Eviter de publier dans des revues hybrides
- Frais de publication doivent être acquittés par les établissements (pas par les chercheurs)

## Pour les éditeurs

- Respecter critères et recommandations concernant la qualité des services
- Proposer une tarification mesurée et adaptée aux services proposés
- Assurer la transparence sur la tarification des divers services
- Adapter le montant des frais de publication (chercheurs relevant de pays aux revenus intermédiaires ou à faible revenu)



# Recommandations du plan S

## Pour les auteurs

- Eviter de publier dans des revues hybrides
- Frais de publication doivent être acquittés par les établissements (pas par les chercheurs)

## Pour les partenaires institutionnels

- S'aligner sur la stratégie et les règles du plan S

## Pour les éditeurs

- Respecter critères et recommandations concernant la qualité des services
- Proposer une tarification mesurée et adaptée aux services proposés
- Assurer la transparence sur la tarification des divers services
- Adapter le montant des frais de publication (chercheurs relevant de pays aux revenus intermédiaires ou à faible revenu)

# Accompagnement de la transition

Mesures incitatives pour le développement de nouvelles revues ou plateformes

Faciliter la conversion des modèles économiques en soutenant les modèles innovants de publication

Fair open access :

Fair Open Access Alliance (LingOA, MathOA, PsyOA)

Modèle « Diamant » :

SciPost, Knowledge Unlatched, Open Library of Humanities

Favoriser la diffusion d'informations valides et renforcer la visibilité en soutenant les annuaires Open Access

Directory of Open Access Journal (DOAJ)

Directory of Open Access Books (DOAB)

# Objectif science ouverte

## Publications

Consensus international

Conférence de Berlin (12/2018) : 37 nations venant de 5 continents

*Aligning strategies to enable Open Access*

*A strong signal to the publishers from the 14th Berlin Open Access Conference*

## Données de la recherche

Loi Pour une République Numérique

Principe d'open data par défaut, ouverture et libre réutilisation

« Aussi ouvert que possible, aussi fermé que nécessaire »

Agence Nationale de la Recherche

Obligation de livrer un plan de gestion des données (6mois)

## Evaluation

Plan S : principe d'évaluation qualitative

Preprints comme forme recevable de communication (Allenvi, Aviesan)

# Questions/réponses issues du chat du webinaire

Vous trouverez dans les diapositives suivantes les questions ou les remarques posées dans le chat lors du webinaire avec les éléments de réponses que nous vous proposons.

Si vous souhaitez des compléments d'information, n'hésitez pas à nous contacter :

[hugo.catherine@lr-universites.fr](mailto:hugo.catherine@lr-universites.fr)

[francois.gibier@umontpellier.fr](mailto:francois.gibier@umontpellier.fr)

**1. Sur les éditeurs prédateurs, voir cette infographie (uni lille 2) :**

<http://moodle.univ-lille2.fr/course/view.php?id=4465>

Merci à vous pour cette information, nous l'avons ajoutée dans la liste des liens utiles. Nous en profitons pour vous signaler l'existence du site Think Check Submit sur lequel cette infographie s'est sans doute appuyée :

<http://thinkchecksubmit.org/translations/french/>

**2. HAL est -il "moissonné" par PubMed? Je n'utilise pas Google scholar pour trouver des articles...**

Oui HAL est moissonné par PubMed. Vous trouverez à l'adresse suivante une liste non exhaustive des sites sur lesquels les dépôts HAL sont visibles :

<https://www.ccsd.cnrs.fr/2018/03/moissonnage-et-referencements-de-hal/>

**3. Quelle est la source pour préconisation du MESRI pour rétroactivité de la loi ?**  
merci 'Voilà la préconisation CNRS dans le guide d'application de la loi Rép  
Num : [https://www.ouvrirlascience.fr/wp-content/uploads/2018/11/180221\\_Guide-d%E2%80%99application-de-la-loi-article30-version-courte.pdf](https://www.ouvrirlascience.fr/wp-content/uploads/2018/11/180221_Guide-d%E2%80%99application-de-la-loi-article30-version-courte.pdf)

Merci à vous d'avoir soulevé cette question. A cette heure, seul le CNRS invite effectivement les chercheurs à une interprétation rétroactive de la loi. Nous avons donc modifié notre support en supprimant la mention de l'ESR.

**4. Les archives ouvertes (Inserm, CNRS, Univ) partagent-elles leurs archives ou l'article est-il visible et téléchargeable que sur le site de dépôt?**

Certaines archives partagent leur contenu mais ça n'est pas systématique. De nombreux établissements de recherche et universités en France disposent d'un portail HAL. Pour les autres, des protocoles de reversement sont souvent mis en place depuis l'archive institutionnelle vers HAL (base des publications de l'UPV par exemple). En effet, en 2013, HAL a fait l'objet d'une convention inter-établissements en faisant l'archive ouverte de référence au niveau national.

Enfin, l'article déposé dans une archive ouverte est référencé par différents sites mais téléchargeable depuis le site de dépôt.

## **5. Qu'en est il pour un chapitre dans un ouvrage ?**

La LPRN s'applique essentiellement aux articles scientifiques. Les chapitres d'ouvrage ne rentrent pas dans le cadre de la loi. Si vous souhaitez en déposer un dans une archive ouverte, il vous faut soit inclure en amont un avenant à votre contrat d'édition, soit demander en aval l'autorisation à votre éditeur.

## **6. Quelles sont les institutions qui financent le modèle Diamant et sur quelles revues ? Où peut-on trouver ces informations?**

Le modèle Diamant est très souvent (mais pas exclusivement) financé par des universités. Vous pouvez trouver les informations sur le DOAJ (<https://doaj.org/>) en commençant par rechercher uniquement les revues puis en affinant votre résultat avec la facette Article processing charges (APCs) dans la colonne de gauche. On constate alors que plus de 10 000 des 13 779 revues répertoriées (oct 2019) ne facturent pas d'APC aux auteurs !

## **7.ArXiv accepte les postprints ? Je croyais que ce n'était que pour les preprints.**

Non ArXiv n'accepte pas les postprints.

## **8.Existe-t-il un référent open access sur l'université Montpellier ?**

Oui, l'université de Montpellier dispose d'une équipe qui gère le portail HAL-UM et que vous pouvez contacter à l'adresse suivante : [hal-assistance@umontpellier.fr](mailto:hal-assistance@umontpellier.fr)  
Par ailleurs l'UM a une VP déléguée Science Ouverte (Anne Laurent). Sachez qu'il existe des référents open access dans l'ensemble des universités et établissements du site Languedoc-Roussillon.

## **9.Comment sait-on qu'un réseau de type researchgate (si un nouveau était créé par exemple) est de type commercial?**

Ces outils gratuits fonctionnent sur la captation des données qu'ils peuvent à terme monétiser. Pour s'assurer du caractère commercial d'un réseau, il faut prendre le temps de lire les conditions générales d'utilisation et se renseigner sur la composition du board.



**10. L'UM ou l'UPVM financent-elles le modèle Diamant et sur quelles revues en OA? où peut-on trouver le nom de ces revues le cas échéant?**

A notre connaissance, ni l'UM, ni l'UPVM ne participent à des initiatives de ce type. Le répertoire des revues en open access (DOAJ <https://doaj.org>) liste l'ensemble des revues open access : si vous filtrez les résultats obtenus avec la carte "No apc", vous trouverez l'ensemble des revues OA pour lesquelles publier reste gratuit. Comme indiqué dans le support, le site du Fair open access alliance liste les revues qui se sont converties au modèle OA ainsi que la plateforme Open Library of humanities.

**11. La difficulté d'utilisation de HAL apparaît comme un frein à son utilisation par les chercheurs. Est-il prévu un investissement conséquent qui permette de solutionner cette situation ? Si non, quelle alternative conseillez-vous ?**

Oui, l'amélioration de l'interface proposée aux utilisateurs de l'archive HAL figure parmi les priorités du ministère de l'ESR. A cet effet, le fonds national pour la science ouverte a attribué un financement de 500000 euros au Centre pour la Communication Scientifique Directe, unité mixte de service qui gère l'archive HAL, de manière à la moderniser et la rendre plus intuitive.

## **12. Je ne comprends pas le point sur les frais de publication payés par l'établissement et non par le chercheur.**

Ce principe du plan S s'adresse plus particulièrement aux jeunes chercheurs qui sont contactés directement par des "éditeurs prédateurs". Ces "faux éditeurs" démarchent les chercheurs par courriels pour les inciter à publier et leur adressent par mail la facture à acquitter. D'autre part, ce principe indique en creux qu'à partir du moment où les établissements prennent en charge les frais de publication de leurs chercheurs, ils mettent en place des procédures qui leur permettent notamment de suivre le coût global des frais de publication. Coût global et coût par éditeur qu'un nombre croissant d'établissements diffusent librement via OPenAPC (<https://treemaps.intact-project.org/apcdata/openapc/#institution/country=FRA>)

## **13. Quelle est la différence entre le modèle Diamant et le modèle de la voie dorée ?**

Techniquement, le modèle Diamant est un des modèles économiques possibles de la voie dorée, mais comme celle-ci a vite été assimilée au modèle auteur-payeur (APC) du fait de l'intense travail de lobbying et de publicité de la part des éditeurs traditionnels, il a été décidé "d'extraire" le modèle Diamant pour lui donner une meilleure visibilité.

**14. Dans ce changement de modèle économique du plan S, les méthodes d'évaluation des travaux/chercheurs sont-elles également changées (IF des revues prises en compte, les revues Open Access, plus jeunes, sont pour la plupart à IF bas)...**

Coalition S incite les évaluateurs à fonder leur expertise sur la qualité intrinsèque des travaux plutôt que sur des indicateurs comme l'IF, la notoriété des revues ou des éditeurs. Reste aux acteurs des différentes agences de financement à mettre en pratique cette recommandation.

**15. Dans le plan S, qui va payer les APC souvent très élevés ?**

Comme indiqué lors du webinaire, ce sont les établissements et/ou les financeurs qui doivent s'acquitter des frais de publication. La question des APC, de leur volume doit maintenant être intégrée dans les stratégies de publication ; l'outil DOAJ est un recours précieux puisqu'il indique les revues qui ne facturent pas d'APC (environ 70% des revues open access) et, le cas échéant, le volume des frais demandés. Rappelons que le dépôt en archives ouvertes répond lui aussi aux exigences du plan S et que cette opération est gratuite.

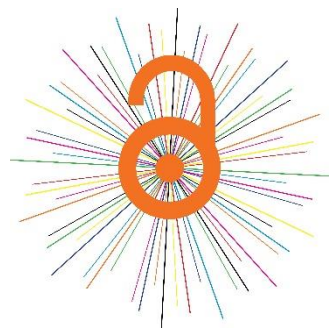
**16. Certaines revues demandent 50 € lors de l'envoi de la première version du papier pour les frais de gestion. Cela devrait disparaître ? Pour information, l'American Physiol Society a arrêté de demander 35 euros/dollars juste pour soumettre.**

Françoise Gouzi nous rappelle que "concernant la question d'Ariel il y a des frais de soumission et des frais de publication (le doaj en fait le distinguo), je ne sais pas si le plan s le fait". Pour reprendre la réponse de Françoise Gouzi (merci à elle), il convient de faire la distinction entre frais de publication (facturés une fois l'article accepté ou publié) et frais de soumission. Le DOAJ vous renseignera là encore sur le montant éventuel des différents frais. Le plan S se basera sur le DOAJ (et les informations des sites éditeurs) pour suivre l'évolution des pratiques tarifaires, et, le cas échéant, fixer un montant de frais maximum. L'objectif de ce contrôle étant d'inciter les éditeurs à appliquer des politiques tarifaires mesurées.

# Webographie / liens utiles

- Bosc, H el ene . La Budapest Open Access Initiative (BOAI) pour un libre acc es aux r esultats de la recherche. *Terminal*, L'Harmattan, 2003, 89, pp.45-52. [\(sic\\_00493625\)](#)
- Comit e pour la science ouverte. Ouvrir la science. Consultable   l'adresse suivante : <https://www.ouvrirelascience.fr/>
- Creative commons. Consultable   l'adresse suivante : <https://creativecommons.org/licenses/?lang=fr-FR>
- Delhay e, Marl ene. Les  volutions du plan S. Consultable   l'adresse suivante : <https://bit.ly/2mcpuz2>
- Directory Open Access Books. Consultable   l'adresse suivante : <https://www.doabooks.org/doab?uiLanguage=en>
- Directory Open Access Journals. Consultable   l'adresse suivante : <https://doaj.org/>
- Fair Open Access Alliance. Consultable   l'adresse suivante : <https://www.fairopenaccess.org/>
- Guide d'application de la loi pour une r epublique num erique : <https://www.ouvrirelascience.fr/guide-application-loi-republique-numerique-article-30-ecrits-scientifiques-version-courte/>
- Knowledge Unlatched. Consultable   l'adresse suivante : <http://www.knowledgeunlatched.org/>
- Open Access Languedoc-Roussillon. Loi pour une R epublique num erique et droit d'auteur. Consultable   l'adresse suivante : <https://www.open-access.fr/ressources/open-access>
- Open Access Languedoc-Roussillon. R eseaux sociaux et droit d'auteur. Consultable   l'adresse suivante : <https://www.open-access.fr/ressources/open-access>
- Open Library of Humanities. Consultable   l'adresse suivante : <https://www.openlibhums.org/>
- Registry of Open Access Repository Mandates and Policies. Consultable   l'adresse suivante : <http://roarmap.eprints.org/view/country/un=5Fgeoscheme.html>
- Science Europe. Plan S. Consultable   l'adresse suivante : <https://www.coalition-s.org/>
- SciPost. Consultable   l'adresse suivante : <https://scipost.org/>
- Sherpa/Romeo : <http://sherpa.ac.uk/romeo/index.php>
- SPARC Europe. An analysis of the new revised Plan S policy. Consultable   l'adresse suivante : <https://sparceurope.org/download/7506/>
- Universit e Lille 2. Atelier : Eviter le pi ege des  diteurs pr edateurs. Consultable   l'adresse suivante : <http://moodle.univ-lille2.fr/course/view.php?id=4465>

# Merci pour votre attention !



Hugo Catherine  
Chargé de mission Archives Ouvertes  
Comue LR Universités  
Co-animateur du groupe OALR  
[hugo.catherine@lr-universites.fr](mailto:hugo.catherine@lr-universites.fr)

François Gibier  
Bibliothèque et Communication  
LMGC - Université de Montpellier  
Co-animateur du groupe OALR  
[francois.gibier@umontpellier.fr](mailto:francois.gibier@umontpellier.fr)

---